

Décision

Générale

colonial

Décision n° 43-350-1926 Solde

n° 43-350-1926

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

31 décembre 1925

Numéro JO

n° 350 du 31/01/1926

Date du numéro

31 janvier 1926

TEXTE INTÉGRAL

la solde mensuelle du surveillant indigène Naif Abdallah est portée de 225 à 275 francs par mois à compter du 1er janvier 1926.